



Envoyé en préfecture le 13/09/2022

Reçu en préfecture le 13/09/2022

Affiché le **13 SEP. 2022**

ID : 085-200061265-20220906-DL2022_6_11B-DE

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE
RIEZ

Centre Intercommunal
d'Actions Sociales

"PAYS DE SAINT
GILLES CROIX DE
VIE"

Siège :
4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil
d'administration : 29

Membres en exercice :
29

Membres présents : 20

DELIBERATION
DL CIAS 2022-6-11

Certifié exécutoire par le
Président compte tenu de :
- la transmission en Sous-
Préfecture le : **13 SEP. 2022**
- la publication le :

13 SEP. 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du
"Pays de Saint Gilles Croix de Vie"**

Séance du 06 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 6 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 30 août 2022, s'est réuni à 18h salle 1 du siège de la Communauté d'Agglo, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean SOYER.

Conseillers présents : Nicole ARCHAMBAUD, Roselyne ARCHAMBAUD, Maryse AUGUIN, Christine BERNARD, François BLANCHET, Guillaume BOSSARD, Raphaël CHAUSSIN, André COQUELIN, Céline DELOMME, Catherine GALAND, Marie Renée GAZEAU, Muriel HABERT, Nadine LECART, Dominique MALARY, Françoise NINEUIL, Sabrina PROUTEAU, Denise RENAUD, Philippe ROUSSEAU, Dominique SIONNEAU, Jean SOYER.

Conseillers absents et excusés : Béatrice BESSONNET, Séverine BESSONNET LE CLEC'H, Mylène BLANCHARD, André COQUELIN, Françoise NINEUIL, Denise RENAUD, Jocelyne SERVADEI, Dominique SIONNEAU, Jean-Michel VINTENAT.

Pouvoirs : Séverine BESSONNET LE CLEC'H à Jean SOYER, Denise RENAUD à François BLANCHET, Jean-Michel VINTENAT à Maryse AUGUIN.

Céline DELOMME est désignée secrétaire de séance.

Semaine Bleue - Mise en place d'un spectacle à destination des seniors du territoire

Centre Intercommunal d'Actions Sociales
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel cias@payssaintgilles.fr

Dans le cadre des actions de prévention seniors organisées par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales, il est proposé la mise en place d'un spectacle à destination des seniors du territoire communautaire. Cette action est rendue possible grâce à un 3^{ème} appel à projets de la conférence des financeurs à la perte d'autonomie ouvert durant l'été.

Il semble important de se référer à l'actualité pour donner du sens aux actions du CIAS. Ainsi, dans le cadre de la semaine bleue, il est proposé un spectacle aux habitants du territoire auquel seront également invités les résidents des EHPAD.

Cette année, le thème de la semaine est "CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES AÎNÉS, BRISONS LES IDÉES REÇUES", c'est pourquoi il est proposé de présenter le spectacle "Christophine, la centenaire aux poings serrés". "Dans cet ouvrage, la centenaire aux poings serrés nous livre un message en nous affirmant qu'on peut avoir cent ans, vivre emmurée dans un corps déformé et ressentir des émotions et des désirs, exprimer des idées. Mais aussi accomplir dignement le dernier trajet ..." extrait du dossier de présentation.

L'objectif, au travers de cette représentation, est bien de déconstruire nos à priori sur le grand âge et ainsi briser les idées reçues.

Le budget prévisionnel déposé auprès de la conférence des financeurs s'établit ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Intervenants	1 500.00 €	
Frais de déplacement intervenants	105.60 €	
Supports de communication	50.00 €	
Location de salle	360.00 €	
Matériel de sonorisation	235.00 €	
Transport des usagers	372.13 €	
Subvention Conférence des Financeurs		2 622.73 €
TOTAL	2 622.73 €	2 622.73 €
Coordination du projet	580.92 €	
Produits sanitaire	50 €	
Reste à charge CIAS	630.92 €	

Les crédits sont inscrits au budget 2022 du CIAS.

Cette action aura lieu le vendredi 7 octobre 2022 au cinéma associatif Le Fief de Brétignolles sur Mer.

Le Conseil d'Administration,
Dûment convoqué,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le Budget 2022,
Vu le rapport,
Considérant le budget prévisionnel présenté,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'approuver la mise en place d'un spectacle à destination des seniors du Pays de Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre de la semaine bleue, dans les conditions citées au rapport, pour l'année 2022 ;

Article 2 : d'approuver le dépôt d'une demande de financement auprès de la Conférence des financeurs ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document en rapport avec ce dossier.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

**Givrand, le 8 septembre 2022,
Le Vice-Président du CIAS,**

Signé électroniquement par : Jean
Soyer
Date de signature : 09/09/2022
Qualité : CIAS Pays de Saint Gilles
Vice-Président
Jean SOYER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et / ou notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.